



Brassage U11 Féminines

U11F brassage : MODALITÉS et ORGANISATION

SAMEDI 20 SEPTEMBRE 2025

Article 1 : Licenciées

1. Les brassages U11F sont **réservés aux joueuses licenciées U9F – U10F – U11F**. Possibilité de **surclasser 3 U9F**. Pas de surclassement autorisé en dehors des catégories citées ci-dessus.
2. Obligation de présenter les licences le jour de la compétition (via smartphone : application « Footclub compagnon » ou impression papier du listing des licenciées via Footclub)

Article 2 : Engagement des équipes

1. Les brassages U11F sont ouverts aux **équipes féminines** affiliées au District du Finistère de Football et à la Ligue de Bretagne de Football (LBF).
2. Chaque équipe pourra être composée de **8 joueuses** et de **4 remplaçantes maximum**.
3. Nombre de mutées : **4 maximum (dont 1 hors période)**.

Article 3 : Organisation de la compétition

1. À l'arrivée sur le site, chaque équipe doit **transmettre sa feuille de match** (nom, prénom, numéro de licence) au club recevant.
2. À la fin de la compétition, **le samedi soir**, le club recevant transmet, les feuilles de match et la fiche des résultats, au référent du district, **par SMS ou email** :
 - CARGOUËT Maëlle 07 88 51 41 08 mcargouet@foot29.fff.frL'ensemble des résultats doit être transmis pour le **lundi 22 septembre**.
3. **Les matchs se pratiquent en Foot à 8.**
4. **1^{ère} journée de brassage : le samedi 20 septembre**
2^{ème} journée de brassage : le samedi 27 septembre
3^{ème} journée de brassage : le samedi 4 octobre
5. Les groupes de championnats seront élaborés selon les résultats des brassages. L'objectif de ces trois journées est de mettre en place des championnats équilibrés.



6. Le temps de jeu pour chaque rencontre :
 - Groupe à 2 équipes : Match de deux fois 25 minutes > Pause coaching à 12-13 minutes (Ballon : T4)
 - Groupe à 3 équipes : Match de 25 minutes > Pause coaching à 12-13 minutes (Ballon : T4)
 - Groupe à 4 équipes : Match de 16 minutes (Ballon : T4)
7. En cas de problème, contacter le référent du groupe

Article 4 : Encadrement

1. **La personne en charge de l'équipe, devra être licenciée** (dirigeant(e) ou éducateur(trice)) **pour la saison en cours** (CFF1 ou [CFI U10-U13](#) souhaité).

Article 5 : Arbitrage

1. L'arbitrage à la touche sera assuré par un dirigeant.
2. L'arbitrage des rencontres (au centre) sera effectué par les **clubs. Chaque club devra fournir un arbitre de centre (un match à arbitrer minimum par club). Celui-ci ne peut en aucun cas arbitrer un match de son club.**¹

Article 6 : Règlements Généraux

1. Les règlements de la FFF et de la LBF sont applicables pour tous les cas non prévus au présent règlement et notamment, réserves et réclamations.

La Commission Sportive Féminine
District de Football du Finistère

¹ Pour les groupes à 2 équipes, seul le club recevant doit prévoir un arbitre central



Brassages Départementaux U11F

Journée 1

SAMEDI 20 SEPTEMBRE 2025

Club Recevant	Bohars Vga 1	Stade Brestois 29 1
Visiteur 1	Brest As 1	Lannilis Sc 1
Visiteur 2	Gfgp 1	Lesneven Rc 1
Visiteur 3	Guipavas Coat Al 1	Plabennec St 1
Exempt	Us Concarneau 1	

Pour toutes questions en lien avec le lieu d'organisation des matchs (terrains, vestiaires...), merci de prendre contact avec le club recevant.